

JOP 2024 :

VERS UN NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD ?



scsi-pn.fr

DECEMBRE 2023



Vendredi 1er décembre 2023, le SCIS a assisté à avec l'ensemble de la parité syndicale, à une réunion de présentation des lignes générales du dispositif sécuritaire déployé à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) qui se tiendront en France à l'été 2024. Le Directeur général de la police nationale, le Préfet de police et le Directeur des ressources humaine, des finances et des soutiens ont détaillé l'organisation des JOP au plan opérationnel, logistique, RH et social.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 42 600 policiers et gendarmes mobilisés sur la cérémonie d'ouverture des JOP le 26 juillet ;
- 100% de présence des FDO entre le 26/7 et le 11/8 ;
- Un régime binaire 5/1 dérivé du 3/3 avec rappels systématiques sur les RC/RL envisagé (sauf pour les unités spécialisées) ;
- Mise en place d'un état-major logistique pour l'hébergement et le ravitaillement ;
- Un seul mouvement de mutations sur 2024 avec prise de fonction au 15/9/2024 ;
- Mise en place d'une permanence dialogue social / signalement des difficultés pour la période des jeux avec des correspondants dans les services et des réunions de suivi périodiques.

DES ATTENTES FORTES DU SCIS

Le SCIS a décliné ses attentes au bénéfice de tous les officiers engagés pendant les JOP :

- ⇒ **Suppression de l'écrêtage des heures supplémentaires pendant les JOP 2024 ;**
- ⇒ **Déplafonnement du CET avec la possibilité d'épargner au-delà de 70 jours ;**
- ⇒ **Déplafonnement des jours CET pouvant être mis en paiement (au-delà de 33 jours) ;**
- ⇒ **Clarification quant aux congés des officiers partant à la retraite durant l'année 2024 ;**
- ⇒ **Paiement de l'indemnité spécifique ARTT au prix des jours CET ;**
- ⇒ **Pas de contingentement en matière de décorations.**

Le DGPN s'est fait l'écho de la volonté du ministre de l'Intérieur de parvenir à la signature d'un nouveau protocole d'accord spécial JOP avec les OS sur tous les sujets RH, logistiques, indemnitaires et social avant Noël.

L'ambition est forte mais le calendrier contraint. L'investissement hors norme des cadres de la PN lors de ces jeux olympiques devra se traduire par une juste et légitime reconnaissance.

LE SCIS DEMANDE A ÊTRE RAPIDEMENT REÇU EN BILATÉRALE PAR LA DRHFS

LE SCIS-CFDT : UN SYNDICALISME COMBATIF ET RESPONSABLE !